



## RENTREE SCOLAIRE 2023-2024

# Parascol

Gestion des services périscolaires dématérialisée

## INSCRIPTION ET PAIEMENT

### CANTINE & ETUDE

Nos collectivités utilisent un système dématérialisé de réservation et de paiement pour la restauration scolaire et l'étude arrive à Thoiry : **PARASCOL**

Dans un souci de simplification de services publics, la commune de Thoiry (école élémentaire) et le SIVU EMIT (école maternelle) ont mis en place un service simplifié. Le mode de gestion des services périscolaires est encore plus efficace. Parascol est fiable et met en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la sécurité et la confidentialité des données transmises en ligne.

Cet outil permet aux parents de gérer librement et avec plus d'efficacité les réservations de la restauration scolaire et de l'étude surveillée de leurs enfants.

**Première connexion** il vous faudra **signer obligatoirement le règlement intérieur** et nous en faire retour afin de vous faire parvenir vos codes d'accès. La signature du règlement, est nécessaire pour poursuivre le processus de réservation.

#### **1 – Les pré-requis : un outil informatique, une adresse mail.**

Un identifiant, un mot de passe et, en deux clics, vous pourrez réserver les repas à la semaine, voire au mois pour la cantine scolaire. Il en sera de même pour l'étude.

Dans les mêmes conditions, vous pourrez annuler et réserver la veille avant 10 h.

Pour toute annulation validée, dans les temps, la trésorerie procédera au remboursement.

- Cas de la garde alternée : Un identifiant par parent vous sera réservé.

Pour le cas, où vous ne disposez pas d'outil informatique un poste en accès libre est à votre disposition en mairie.

## 2- Le processus de réservation :

- ✓ connexion via vos identifiants, transmis au préalable sur vos adresses mails,
- ✓ visualisation du planning selon les dates d'ouverture du calendrier scolaire et/ou semaine de réservation dans le cadre de la cantine du centre de loisirs,
- ✓ choix des jours repas cantine et/ou étude,
- ✓ réception d'un ticket de paiement.

**Vous pourrez cocher ou décocher les jours en fonction de vos besoins jusqu'à la veille 10 heures. Tout repas et études non annulés dans les délais entrainera une facturation.**

**Attention, concernant le centre de loisirs destinées aux maternelles de Thoiry et de Goupillières les inscriptions doivent être effectuées sur Parascol de l'école élémentaire**

### CAS D'INSCRIPTIONS MULTIPLES

- **Elèves à l'école maternelle et à l'école élémentaire :**

Un code identifiant par famille est transmis.

### 3. Phase de paiement :

- ☑ carte bleue
- ☑ prélèvement

**Lors de la réservation, si le paiement par carte bleue est refusé, l'inscription ne pourra être réalisée. En ce qui concerne les prélèvements, s'il y a un rejet, le compte sera bloqué jusqu'à réception du paiement.**

### 4- Services gestionnaires :

- SIVU-EMIT : 01.34.94.77.45 [sivu.emit@thoiry78.fr](mailto:sivu.emit@thoiry78.fr)
- Mairie : 01.34.94.77.39 [mairie@thoiry78.fr](mailto:mairie@thoiry78.fr)

Thoiry, le 06 juin 2023

Le maire de la commune Thoiry

Le Président du Sivu-Emit

François MOUTOT

**S.I.V.U.**  
école maternelle intercommunale  
à THOIRY

